

MOUVEMENT SOCIAL...

Ce n'est un secret pour personne que le rôle des gouvernements consiste à créer le désordre partout où ils interviennent, afin de se donner ensuite des airs de rétablir l'ordre et de paraître être de quelque utilité. Encore faudrait-il que les ruses employées pour tout mettre sens dessus dessous fussent assez habilement combinées pour n'être pas perceptibles, comme c'est le cas généralement, par les vues les plus basses. Fortement agacés de faire promener sans profit de Carmaux au Bousquet d'Orb, du Bousquet d'Orb à Albi, et d'Albi à Carmaux, les forces armées de toutes sortes amenées là dans l'intention évidente de fusiller les récalcitrants grévistes, les tristes pantins dont c'est le tour, actuellement, de par la volonté du suffrage universel, de protéger les intérêts capitalistes au détriment de ceux des travailleurs, s'épuisaient en provocations variées et savamment graduées pour amener un conflit. D'abord l'intimidation, tentée par un va-et-vient continu de patrouilles, impertinence nullement justifiée par l'attitude pourtant bien *«raisonnable»* des grévistes; puis, la pression morale, par l'intervention directe de l'autorité administrative qui, dans la personne de son préfet, daigna s'abaisser aux travaux les plus infimes d'homme de peine au service de Rességuier, en venant solennellement allumer un des fours de l'usine, le jour annoncé pour la reprise du travail. Niez après cela l'attitude démocratique des fonctionnaires de la République! Mais ce fut en vain, et le préfet Doux en fut pour ses frais de fagot. Cet allumeur de fours peut s'écrier comme son excellent ami Joseph Prudhomme: *«Ce jour est le plus beau four de ma vie»*.

Ces préliminaires n'ayant amené aucun changement dans l'attitude des verriers, on dut recourir aux manœuvres frauduleuses. On sait que l'emploi de tels moyens est nettement, prohibé par la loi eu matière de grève, mais il n'est, dans la pratique, réprimé que quand ce sont les grévistes qui en font usage. On recruta donc dans les autres verreries de France et de Navarre un certain nombre d'ouvriers que l'on amena à Carmaux en leur affirmant que la grève était finie et que le travail était partout repris.

A leur arrivée, la plupart d'entre eux, s'apercevant de la fraude, refusèrent de voler le pain de leurs camarades et réclamèrent leur rapatriement, qui naturellement leur fut refusé. Ce fut alors que, par un sentiment de solidarité touchant, le comité de la grève préleva sur les fonds à sa disposition la somme nécessaire au retour de ces hommes qu'on avait amenés là pour leur faire une concurrence déloyale.

Mais la solidarité est un délit quand elle vient à contrecarrer les caprices du capitalisme. Aussi, pour avoir donné cette leçon de savoir-vivre au tyranneau Rességuier, le trésorier de la grève, le camarade Charpentier, fut-il arrêté.

Voilà donc maintenant, liguées contre ces malheureux qui n'ont d'autre tort que de ne pas vouloir travailler au prix qui leur est offert, les trois puissances de l'État: autorités militaire, administrative et judiciaire. Elles vont se donner la main et combiner leurs efforts pour écraser ces gredins d'ouvriers qui décidément ne veulent pas se soumettre. Mais comment s'y prendre? Tout à coup Rességuier, suivi de son fidèle Maffre, accourt, vêtu d'un vieux paletot déchiré, et coiffé d'un chapeau cabossé, criant qu'un inconnu vient de lui décharger à bout portant un revolver dont il lui aurait au préalable enfoncé la crosse dans l'épaule. Quelle aubaine! Aussitôt la force armée se rue dans la ville, renversant et sabrant les passants inoffensifs, le préfet ou ses subalternes donnent l'ordre à la police et à la gendarmerie de ne laisser stationner ni circuler personne dans les rues, et la justice, après avoir fait main basse sur la caisse des grévistes sans plus de honte qu'un détrousseur de grand chemin, envahit les domiciles des députés Jaurès et Gérault-Richard, qui se laissent faire comme de petits agneaux, se réservant, il est vrai, de protester ensuite énergiquement et de faire prononcer par l'assemblée des grévistes un vote flétrissant avec non moins d'énergie *«les inqualifiables procédés du gouvernement»*. Puis, comme il faut *«se garder à carreau»* pour le cas où les choses tourneraient mal et se réserver une victime si l'on venait à être obligé de relâcher les autres, on arrête à tout hasard, les yeux fermés, un anarchiste connu dans le pays, le camarade Guilhem, qu'on accuse de l'attentat commis contre Rességuier. Au moins, se dit-on, celui-ci étant un anarchiste avéré? personne ne prendra sa défense, puisqu'il suffit d'être anarchiste pour être hors la loi, et nous aurons toujours une proie à dévorer. Mais voilà que cette affaire de revolver semble louche. Personne n'a entendu la détonation: l'assassin pour-

suivi n'a été vu de qui que ce soit; bien que, dans sa fuite, il ait passé devant la gendarmerie - drôle d'idée pour un malfaiteur! - aucun des gendarmes, ces parangons de la vigilance infatigable, n'a rien remarqué; les journaux même les plus favorables à la classe capitaliste affectent un scepticisme railleur, réclament des preuves, l'exhibition de pièces à conviction. «Où est le pistolet?» s'écrie l'un d'eux. Question naïve! Le pistolet, en cette affaire, c'est Rességuier!... Pistolet de paille, qui plus est, puisque, en faisant long feu, il s'est brûlé lui-même.

Le coup prémédité ayant raté, chacun rentre dans sa coquille et va tâcher de se faire oublier. En attendant, un homme, victime expiatoire de cette mauvaise plaisanterie, est sous les verrous. Qui élèvera la voix contre ses tortionnaires?... Dès le jour où la nouvelle de son arrestation parvient, la *Petite République*, journal socialiste, dont le zèle n'a cessé de se déployer durant la grève de Carmaux, s'est empressée de renier Guilhem, sans savoir s'il était l'auteur de l'attentat, sans savoir même s'il y avait eu attentat. La raison donnée par les rédacteurs de ce journal, c'est que Guilhem n'étant pas syndiqué, n'était pas un des leurs. Aujourd'hui que le coup de pistolet s'en est allé en fumée, la *Petite république* a une bonne occasion de se ressaisir et de réparer sa petite... vilénie.

Nous allons d'infamie en infamie. Notre camarade A. Gauthey, dont nos lecteurs ont suivi les articles publiés ici même sur les supplices de Biribi, fait en ce moment ses vingt-huit jours à Chalon-sur-Saône, Par suite d'une inattention de l'éditeur de *la Sociale*, qui avait sans doute compté sans la basse et lâche vengeance des «*Nom de Dieu de caserne*», comme les appelait Vallès, trois articles de notre collaborateur ont été insérés dans ce journal, depuis son arrivée au régiment. Or, ces articles ont été écrits avant son départ, nous pouvons l'attester, puisqu'il nous les a lus dans les bureaux des *Temps nouveaux*, huit jours au moins avant de nous quitter. Il n'en a pas fallu davantage cependant pour que Gauthey fut mis en cellule, en attendant que son sort se décide. L'exemple du sergent Guillon, envoyé récemment à Biribi, contrairement à toute espèce de règlement militaire, nous rend méfiant en ce qui concerne la décision à intervenir. Nous croyons qu'il est bon d'ébruiter l'affaire pour empêcher que notre ami ne soit traduit, au mépris de toute justice, devant un conseil de guerre, ou même de discipline. Il serait un peu violent qu'on vous fit expier, pendant vos vingt-huit ou vos treize jours, les articles ou les livres écrits durant la vie civile et publiés ou édités par hasard pendant votre présence sous les drapeaux. Nous sommes assez envahis par le militarisme, sans que ce dernier vienne encore nous demander compte des idées que nous aurons pu exprimer ailleurs comme tout citoyen libre en a le droit.

Les policiers lavent leur linge sale, et on sait s'il est propre! Les anciens inspecteurs Jaume et Rossignol ayant conservé quelques «*souvenirs*» gênants des ignominies auxquelles ils furent mêlés durant leur séjour à la «*boite*», se sont vu tracasser par leurs anciens collègues qui avaient la mission de reconquérir à tout prix ces preuves convaincantes des multiples malversations de la police. Rossignol particulièrement aurait en main la liste des «*casseroles*» chargées de l'espionnage des anarchistes. La plupart des journaux, qui sont au mieux avec la Préfecture, trouvent très juste que la police veuille rentrer en possession de ces documents. Pour nous, nous n'exprimerons qu'un vœu: Puisse Rossignol avoir la bonne idée de communiquer sa fameuse liste, ne fut-ce qu'un quart d'heure, aux *Temps Nouveaux*!

André GIRARD.
